

Un événement lumineux dans l'histoire de la Tunisie.

« L'abolition de l'esclavage par Ahmed Bey, décret beylical du 23 janvier 1846, a été précédée par une interdiction de vente d'esclaves en date du 6 septembre 1841.

Il a été décrété en décembre 1842 que tout enfant né à Tunis, est libre.

Un autre décret beylical du 29 Mai 1890 a regroupé tous les textes en relation avec cette pratique... »

Ahmed I Bey



Le 23 janvier 1846 le bey de Tunisie, l'illustre AHMED BEY (il a gouverné entre 1837 et 1855) a mis fin à la pratique la plus honteuse de l'humanité : l'esclavage, en l'interdisant par une proclamation officielle, après avoir eu l'aval des représentants de l'autorité religieuse : Mohamed Bayram et Brahim Riahi.

Cette réforme courageuse a propulsé la Tunisie au premier rang des nations qui ont aboli l'esclavagisme, bien avant les États-Unis, la France et d'autres pays...

Cette abolition résulte d'un processus de modernisation qu'a connu la Tunisie tout le long du 19ème siècle :

- 1ère constitution dans le monde arabe et musulman en 1858 sous le règne de Mohamed bey.
- Premier conseil municipal de Tunis pour s'occuper de la voirie et la propreté de la ville.
- L'école militaire du bardot, moderne et organisée à l'européenne.
- Un journal officiel pour le pays.
- L'ajout de plusieurs disciplines modernes à l'université religieuse de la zitouna (géographie, mathématiques, sciences naturelles...).

Toutes ces réformes et bien d'autres ont contribué au rapprochement e la Tunisie du monde moderne (Europe occidentale) qui incarne la modernité et la liberté.

Le vote du parlement tunisien du 9 octobre 2018 a écrit une nouvelle page de l'histoire de la Tunisie en matière de droits de l'homme. Une loi criminalisant les propos racistes, l'incitation à la haine et les discriminations, il donne une existence juridique au racisme et à la discrimination raciale en Tunisie. Une décision historique, qui intervient après plusieurs agressions de Noirs.

En 2019, le président de la république, feu Béji caïd Essebsi, a déclaré la journée du 23 janvier "**fête nationale de l'abolition de l'esclavage**".

En ce 175ème anniversaire de ce grand événement de liberté, les militants de l'ADTF expriment leur fierté de ce qu'ont fait leurs ancêtres, et continuent à militer pour que leur pays s'imprègne de la liberté, les droits de l'homme, de l'égalité et du progrès social...

ADTF 23/01/2021